

**Volet B**

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte**

Réservé
au
Moniteur
belge

***13125754***

Tribunal de Commerce

31 JUL. 2013

CH. CHARLEROI

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 09/08/2013 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0446.156.646

Dénomination

(en entier) : **KONINKLIJKE BELGISCHE VERENIGING VOOR
DERMATOLOGIE EN VENEROLOGIE**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Association sans but lucratif**

Siège : **Rue Poète Folie, 53 à 6220 Fleurus**

Objet de l'acte : **Démission et Nomination**

D'un procès-verbal sous seing privé de l'assemblée générale ordinaire de l'asbl "KONINKLIJKE BELGISCHE VERENIGING VOOR DERMATOLOGIE EN VENEROLOGIE", ayant son siège social à 6220 FLEURUS, rue Poète Folie 53, il résulte que les membres de l'asbl et les membres de son conseil d'administration ont adopté les résolutions suivantes à l'unanimité des voix:

L'assemblée décide d'acter la démission du Conseil d'Administration du membre suivant : le Professeur Michel de la BRASSINNE, demeurant à 4000 Liège, 14, avenue de la Laiterie, né à Saint-Hubert le 19 juillet 1943, N° national 43.07.19-063-28.

L'assemblée décide de remplacer le membre sortant par : le Docteur RYCKAERT Stéphanie, demeurant à 8300 Knokke-Heist, Kalfstraat 8, née à Eeklo le 4 février 1968, N° national 68.02.04-202-53.

En conséquence, l'assemblée déclare que :

«Le Conseil d'administration est composé de :

Le Docteur Josette ANDRE, demeurant à 1180 Bruxelles, 32, rue A. Asselbergs, née à Charleroi, le 23 septembre 1954, N° national 54.09.23-094-25;

Le Docteur Marc BOONE, demeurant à 1860 Meise, Kardinaal Sterckxlaan 128, né à Oudenaarde, le 12 mars 1963, N° national 630312-151-57;

Le Docteur Bernard BOUFFIOUX, demeurant à 6220 Fleurus, 53, rue Poète Folie, né à Charleroi, le 5 décembre 1961, N° national 61.12.05-071-77;

Le Professeur Véronique del MARMOL, demeurant à 1050 Bruxelles, 47, rue Darwin, née à Turnhout, le 16 septembre 1962, N° national 62.09.16-130-76;

Le Professeur Jo LAMBERT, demeurant à 9840 De Pinte, Stijn Steuvelselaan 14, née à Assebroek, Bruges, le 11 avril 1968, N° national 68.04.11-288-62;

Le Professeur Julien LAMBERT, demeurant à 2610 Wilrijk, Hoge Aardstraat 79, né à Wilrijk-Antwerpen, le 21 juillet 1958, N° national 58.07.21-357-86;

Le Professeur Rik ROELANDTS, demeurant à 3012 Wilsele, Tuinstraat 9, né à Reet, le 9 octobre 1948, N° national 48.10.09-193-33;

Le Docteur Stéphanie RYCKAERT, demeurant à 8300 Knokke-Heist, Kalfstraat 8, née à Eeklo, le 4 février 1968, N° national 68.02.04-202-53;

Le Docteur Mark VANDAELE, demeurant à 8647 Lo-Reninge, Groenendijkstraat 13, né à Roeselare, le 13 juin 1961, N° national 61.06.13-049-11;

Le Docteur Olivier VANHOOTEGHEM, demeurant à 4053 Embourg, 75, voie de Vardenne, né à Liège, le 25 juillet 1959, N° national 59.07.25-173-74.»

tous de nationalité belge, autorisés à pratiquer l'art de guérir en Belgique et médecins spécialistes en dermatologie et vénéréologie.

Déposé en même temps que l'assemblée générale sous seing privée.

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature